

Compte-rendu du Comité Directeur du 12 février 2022

Présents :

JL LOMON, J FRIRY, D MENEZ, JJ DOUSSET, JM GIBRAT, P FONTANA, B WASCH, C LAUBERTIE, R LAUBERTIE, J COURTAÏN, P VAUGEOIS, L CHAMERAT, P FOUCHE, L MESNIER, E IRVOAS (Procuration), MA ALTIER, JJ CANTAGREL, S BODOU, C CESSIO, P WIZNIEWSKI.

La réunion s'est tenue en mode mixte : présentiel à Labège et « distanciel » via une connexion TEAMS.

Faute de Secrétaire Général, Brigitte propose d'être la secrétaire de séance.

1- Organisation de l'Assemblée Générale du 19 mars

En raison des contraintes sanitaires (nombre de personnes dans un même lieu fermé), l'AG se déroulera en distanciel. Seul le bureau sera présent à Labège.

L'horaire de l'AG : 9h30-12h30.

Les rapports ayant été envoyés aux clubs, il n'y aura pas de relecture durant la réunion.

Cette organisation est validée par le CD.

2- Bilan Financier

ETAT au 31 décembre 2021

- **Dépenses** : 91 432 € (Ligue) + 66 825 € (Pôle)
- **Recettes** : 90 257 € (Ligue) + 65 572 € (Pôle)

• *Détail des principales recettes 2021 perçues*

- Cotisation : 14 413 €
- ANS 2021 - Ligue : 18 289 €
- ANS Pôle espoirs : 5 230 €
- FFVL Pôle espoirs : 23 500 €
- Sub. site FFVL : 5 381 €
- Formation : 14 290 €



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Ordonnateur	Montants
Formations fédérales	14 200 €
Sécurité + secours	1 137 €
Education	1 150 €
Kites	5 462 €
Evènements	300 €
Communication	336 €
Sites	5 850 €
Mixités et accessibilité	6 198 €
Compétition PPF	2 660 €

Le déficit actuel sur le Pôle (1253€) sera à compenser par la FFFVL.

Pour faciliter le travail de suivi budgétaire et comptable et la course aux justificatifs en fin d'année, Jean-Marc demande que les pièces justificatives (financières, comptable) soient envoyées mensuellement.

Chris nous informe que pour le pôle ce calendrier est difficilement tenable et propose que pour le Pôle, le suivi comptable se fasse en fonction du cycle scolaire. Les documents seront envoyés en fin de vacances scolaires.

Un point financier Ligue sera fait en septembre avec le comptable.

3 -Prévisionnel 2022

Le document a été envoyé avec l'ordre du jour.

Les recettes Formation sont basées sur la base de 23 candidats pour la QBi. Si ce chiffre n'est pas atteint, les recettes seront minorées.

Commission compétition/stage primo-compétiteur :

- Encadré par JP Couzinet et T George. Ce dernier étant en formation, seuls ses frais (hébergement, restauration) seront pris en charge
- 4 inscrits à ce jour (y compris un participant ligue Nouvelle Aquitaine).
- Maintenu quel que soit le résultat financier. Le coût du stage n'impactera pas les 1000€ dédiés à la compétition. Les factures serviront de justificatifs des subventions régions.
- Afin d'avoir un maximum de candidat, le stage peut être ouvert aux Ligues voisines → action Brigitte

Compétition : 2500€ attribués pour la Pré-PWC de Val Louron.





Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Eduction/jeunes :

La commission devrait déposer un dossier ANS pour une action ligue cerf-volant.

Commission Kite :

La commission est maître du budget alloué (dossier ANS ou redistribution).

Pour limiter les frais de fonctionnement, le BD demande aux élus de limiter leurs déplacements.

Validation du budget prévisionnel : 0 abstention, 0 contre. Approbation à l'unanimité des votants.

A réfléchir : possibilité de trouver du sponsoring/partenariat/mécénat pour financer nos actions

Rappel dossiers ANS

Les commissions peuvent soumettre un dossier ANS dans le but de financer **une action Ligue**

Ci-dessous les délais à respecter pour traiter les dossiers.

La FFVL doit recevoir les dossiers ANS au plus tard le 16/05/22. La validation par se ferait mi-juin.

Rappel des délais à respecter pour traiter les dossiers.

TRAITEMENT DES DOSSIERS

Lorsque une date butoir de saisie de dossier est connue le temps sera découpé afin de laisser à chacun un temps équitable ménageant la vie de chacun des bénévoles concerné ;

Date de connaissance de la date butoir	Temps restant entre les 2 dates		Secrétariat	Date butoir
	1/2 temps restant pour fournir le projet de dossier au BD	1/2 temps restant pour la constitution du dossier définitif	3 jours ouvrables pour la saisi du dossier sur le site adhoc	

Barème kilométrique 2022

La FFVL a augmenté l'indemnité kilométrique de 38cts à 45cts du kilomètre. Le BD propose de passer au même tarif.

Dominique rappelle les 2 possibilités de récupérer les frais de déplacement :

-Abandon de frais -> 66% de la somme est déductible des impôts

-Fiche de frais auprès de la ligue.

Cette dernière est plus avantageuse.

La proposition est validée à l'unanimité des votants.

Une fiche réactualisée sera diffusée.





Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

4- Calendrier des réunions CD/BD 2022-2023

Les dates retenues sont :

CD1 12 février 2022

CD2 02 avril 2022

CD3 02 juillet 2022

CD4 24 septembre 2022

CD5 10 décembre 2022

CD1 11 février 2023

Le bureau se réunit tous les premiers mardi du mois sauf juillet/août

Les réunions se tiendront en mixte présentiel/distanciel.

A minima, le CD4 pourrait se tenir en présentiel sur la journée.

5- Envoi vers les structures des demandes de subvention

La fiche a été mise à jour et sera accompagnée d'un document explicatif.

A envoyer vers les structures.

6- Cotisation 2023

Jean-Luc rappelle le principe de la cotisation ligue.

La cotisation est actuellement de 4€ quelle que soit la catégorie de licencié.

Jean-Luc rappelle que le financement des conseillers techniques est pris en charge par la FFVL.

Pour certaine reprise de contrat, la FFVL demande une participation de la ligue qui bénéficie des services du conseiller. Pour le moment, la participation est de 10000€ et pourrait être la règle. La ligue a augmenté la cotisation pour financer cette somme.

Laurent confirme les propos mais indique que LOVL n'est pas concernée pour le moment.

Les comptes étant sains le BD propose de ne rien changer.

Après échanges avec les élus, il est proposé une augmentation pour soutenir les actions ligues.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Proposition : cotisation différenciée :

- Pratiquants Parapente/Delta/Kite : 5€
- Cerf-volant/Boomerang : 4€
- Primo-licenciés : 4€

Validation à l'unanimité des votants.

Cette proposition devra être validée lors de l'AG du 19 avril.

Si validée, elle sera mise en place au 01/10/22.

7- Points divers

Kite :

- Aides Kiter Mieux et appel à projet event kite vont être lancé.
- L'appellation des formations a été revue. Le leader club devient leader club / animateur club avec prérogative d'enseignement de la wing. L'initiateur power kite devient initiateur kite et wing.
- Intégration de la Wing dans le cursus fédéral kite
- Un animateur de club est prévu courant juin.
- Suivant les demandes peut-être un initiateur kite & wing.

Voler Mieux

- Équivalent à 2021, budget en hausse.
- Ouverture des demandes le 01/03/22. La dépose des demandes et le traitement devraient être simplifiées.
- Avant de régler les formateurs, le responsable de l'action devra avoir renseigné l'intranet des pilotes concernés.
- Les moniteurs encadrants devront assurer un suivi des participants sur l'intranet FD

Former Mieux (ex voler mieux moniteur):

- Facteurs non techniques : F Levoyer
- Aspect mental : D Pille
- Travail au sol : C Piccolo
- Gestion des mouvements pendulaires : M Boyer

Journée parachute de secours : intégrera 1 journée facteurs non techniques

Formation Monitorat Fédéral à Val Louron en juillet.





Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Aide formation :

- 200€ : accompagnateur
- 150€ : animateur
- 100€ : treuilleur et formateur treuilleur

Équipe de Ligue :

- Compétition en Colombie : belles performances de Y Livinec, meilleur « nouveau venu » en coupe du monde.
- Mise en place du planning des compétition haut niveau.
- Pierre Remy a sa qualification Entraîneur fédéral de niveau 2

Centre Régional d'Entraînement : son activité va dépendre de la détection de pilotes...

Une formation Directeur d'Épreuve est planifiée le 19/02 et comprend une présentation de Cargol.

Problématique de l'espace aérien suivie de près par Pascal Wisniewski, en cette période de traitement de consultations et rdv spécifiques EA. Pascal a par ailleurs déposé un NOTAM pour la compétition de la Seranne, qui donne lieu à quelques échanges avec la DAC afin d'éviter de pénaliser les autres activités de loisir aérien .

La réunion est clôturée.

La secrétaire de séance
Brigitte Wasch

